

Groupe de travail de la société civile sur la BAD

Newsletter | Octobre 2024



Membres du groupe de travail des OSC sur la BAD lors des Assemblées annuelles de la BAD au Kenya (mai 2024).

Note du rédacteur en chef

Chers lecteurs,

Bienvenue à la première édition du bulletin trimestriel du Groupe de travail des OSC sur la Banque africaine de développement (BAD). Avec cette publication, nous souhaitons partager nos activités et nos engagements avec les communautés et les groupes de la société civile à travers l'Afrique et au-delà, ainsi qu'avec les principaux décideurs.

Le **Groupe de travail des OSC sur la BAD** rassemble plus de 70 organisations de la société civile (OSC) de toute l'Afrique et d'ailleurs. Ensemble, nous œuvrons à promouvoir la redevabilité et les investissements responsables dans le financement international du développement tout en défendant les intérêts des communautés touchées par les projets de développement.

Notre mission première est de surveiller les activités, les politiques et les projets de la BAD afin de promouvoir l'inclusion, l'engagement efficace des parties prenantes, l'accès libre et opportun à l'information, la durabilité environnementale, la responsabilité et la transparence. Ces efforts visent à améliorer la performance et les résultats des projets, tout en prévenant les impacts négatifs dans nos pays.

Historiquement, notre groupe a toujours été à l'avant-garde des dialogues avec la direction et les administrateurs de la BAD pour renforcer les mesures de protection environnementale et sociale et améliorer les processus de responsabilisation de la Banque. Notre participation aux processus de révisions tels que ceux pour le Mécanisme de recours indépendant (MRI), le Système de sauvegarde intégré (SSI), la Politique de divulgation et d'accès à l'information, ainsi que les examens de la politique et de la stratégie énergétiques, a été déterminante.

Grâce à cette newsletter, nous vous tiendrons informés des derniers développements, des événements majeurs, des études de cas et des témoignages des communautés affectées par les projets financés par la BAD. Nous vous invitons à rester engagés, à partager cette publication avec vos réseaux et à participer activement à nos initiatives.

Inscrivez-vous à la newsletter

Nous vous remercions de votre soutien continu et espérons que cette newsletter servira d'outil précieux pour renforcer nos efforts collectifs.

Sincèrement, Aly Marie Sagne
(Director, Lumière Synergie pour le Développement -
Rédacteur en chef newsletter)

Le groupe de travail des OSC sur la BAD aux Assemblées annuelles de la BAD

Le 29 mai, la BAD a donné le coup d'envoi de la cérémonie d'ouverture de ses Assemblées annuelles à Nairobi, au Kenya. Environ 5 000 délégués, dont de nombreux représentants du Groupe de travail des OSC sur la BAD, ont assisté à l'événement.

Au travers de réunions en personne et d'une campagne en ligne, la société civile a appelé la BAD à :

- renforcer les possibilités de participation de la société civile et des communautés aux activités de la Banque ;
- donner la priorité au développement mené par les communautés et aux approches fondées sur les droits humains ;
- assurer une transition énergétique socialement juste et promouvoir des projets réellement bénéfiques pour les peuples et la planète ;
- allouer davantage de ressources à la mise en œuvre des mesures de protection mises à jour ;
- mieux s'engager auprès des personnes handicapées et répondre à leurs besoins
- renforcer les normes visant à prévenir et à combattre la violence fondée sur le genre ;
- répondre de manière constructive aux cas déposés auprès du Mécanisme de indépendant recours .

Cependant, tous les membres du groupe de travail des OSC sur la BAD n'ont pas été autorisés à participer aux Assemblées annuelles. Une quinzaine de personnes ont subi des menaces à leur sécurité et se sont vu refuser l'entrée, simplement parce qu'elles portaient des t-shirts avec des slogans.

« Ils nous demandaient : qui êtes-vous ? Pourquoi portez-vous ce genre de t-shirts ? Savez-vous que c'est interdit par la loi kenyane ? Manifestez-vous ? », explique Aly Marie Sagne, directeur exécutif de l'ONG sénégalaise Lumière Synergie pour le Développement.



Membres du groupe de travail des OSC sur la BAD lors des Assemblées annuelles de la BAD au Kenya (mai 2024).

Que voulons-nous?



une vie digne: des logements, de la nourriture, la santé publique et l'éducation



l'accès aux énergies renouvelables et une transition énergétique juste



le respect des droits humains



transparence, redevabilité et accès à l'information



des espaces pour une participation sûre et significative

En amont des Assemblées annuelles, une quarantaine de membres du Groupe de travail des OSC sur la BAD ont participé à un atelier de deux jours pour discuter de stratégies de plaidoyer conjointes visant à mobiliser le conseil d'administration et la direction de la Banque. Certains membres du personnel de la Banque et du Mécanisme de indépendant de recours, qui ont participé à l'atelier des OSC, ont exprimé leur intérêt à travailler plus étroitement avec la société civile. Cependant, l'expulsion des représentants de la société civile des Assemblées annuelles montre clairement qu'il reste encore beaucoup à faire pour garantir une participation significative.

En savoir plus:

- « [Les principales revendications de la société civile à la Banque africaine de développement](#) »
- « [Vous n'êtes pas admis ici : ma première participation aux Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement](#) » [Blog de la coordinatrice régionale pour l'Afrique de la Coalition pour les droits humains dans le développement, Ony Soa Ratsifandrihamanana]
- « [Des groupes de la société civile exclus des Assemblées annuelles de la BAD](#) »



Regarder

Dans cette [série de courts entretiens](#), les membres du groupe de travail sur la BAD partagent des messages à la Banque.

Réunion des mécanismes indépendants de responsabilisation à Nairobi



Des OSC et des IAM lors d'un atelier au Kenya (juillet 2024). Crédit : IAP

Le 9 juillet, un groupe de représentants de 13 mécanismes indépendants de recours (MIR) s'est réuni pour un atelier de sensibilisation de deux jours à Nairobi (Kenya), coorganisé par l'International Accountability Project (IAP), l'un des membres du groupe de travail des OSC de la BAD.

L'objectif de l'atelier était de discuter des rôles et des activités des MIR avec un groupe d'organisations de la société civile (OSC) et de partager des informations sur leurs institutions, leurs objectifs et leurs fonctions. Ils ont également discuté de la manière dont les communautés (et les plaignants individuels pour certains MIR) impactées par les projets de développement financés par les banques de développement peuvent accéder à ces mécanismes et déposer des plaintes, en cas de violation de leurs droits.

L'atelier en personne, dont la première journée s'est déroulée dans un format hybride, a réuni plus de 30 OSC d'Éthiopie, du Kenya, du Malawi, du Rwanda, de Tanzanie, d'Ouganda et de Zambie.

L'atelier comprenait des séances organisées et animées par des OSC à des fins d'apprentissage pour les MIR. Il s'agissait notamment de présenter les expériences des OSC en matière d'engagement des MIR dans la recherche de solutions pour les communautés affectées par le projet, les perspectives de genre dans l'accès aux solutions et l'utilisation de mécanismes judiciaires et non judiciaires. Des discussions interactives et engageantes ont également eu lieu entre les OSC et les MIR.

[En savoir plus sur ce blog d'Elias Jika \(IAP\)](#)

COMPRENDRE LA BAD EN 100 MOTS

Depuis 1964, la BAD finance des projets publics et privés en Afrique. Il a soutenu des programmes de réduction de la pauvreté et d'amélioration des moyens de subsistance, mais aussi des centrales à charbon polluantes et des usines d'engrais.

Pourquoi devriez-vous connaître la BAD ?

- Elle est l'une des institutions les plus puissantes d'Afrique (des milliards de dollars mobilisés chaque année) ;
- Elle finance des projets qui impactent nos vies ;
- C'est une institution publique qui doit servir les intérêts des peuples africains ;
- Elle doit respecter les droits humains, mais ses projets nuisent parfois aux populations et à la planète

[Téléchargez la boîte à outils pour les OSC « Comprendre la BAD »](#)

Renforcer la redevabilité et les droits humains : dialogue de la société civile avec le Mécanisme indépendant de la Banque africaine de développement

Les 24 et 25 juin, Lumière Synergie pour le Développement (LSD) a co-organisé un dialogue hybride sur les politiques de redevabilité de la BAD, afin de permettre aux communautés, aux défenseurs des droits humains et aux OSC d'Afrique de l'Ouest et du Centre d'utiliser le Mécanisme indépendant de recours (MIR) de la BAD. Au cours de l'atelier, des séances ont été consacrées à la définition du MIR, à son fonctionnement et à l'importance de faire face aux risques de représailles auxquels les communautés et les OSC qui collaborent avec la Banque pourraient être confrontés.

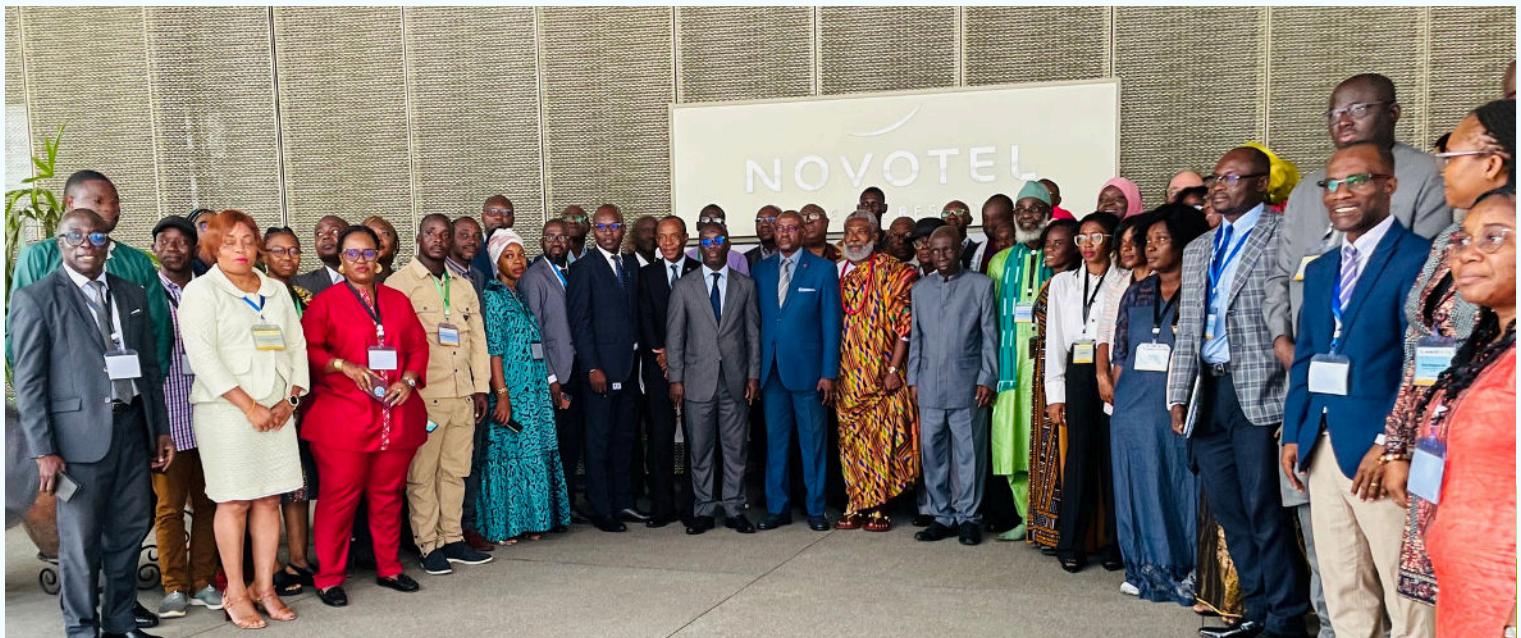
La protection et la promotion des droits humains sont essentielles pour un développement durable et inclusif. Cependant, malgré les bonnes intentions de ses promoteurs et de ses financiers, les projets de développement ne se déroulent pas toujours comme prévu. C'est pourquoi il est crucial que les personnes les plus affectées puissent s'exprimer et demander des comptes à la banque en cas de préjudice.

Les mécanismes de recours peuvent jouer un rôle crucial pour prévenir les abus de pouvoir, garantir la transparence et l'équité et protéger les droits humains. Cependant, leur efficacité dépend d'un engagement dynamique et positif de la société civile. L'intégration des droits humains et des outils de redevabilité dans les interventions de développement n'est pas seulement un concept théorique, mais une approche pratique qui peut apporter des avantages considérables. Elle garantit des projets inclusifs, réactifs et durables, tout en tenant les individus, les institutions et les entreprises responsables des impacts de leurs activités.

L'atelier a réuni le MIR de la BAD, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Réseau des plateformes d'ONG d'Afrique de l'Ouest (REPAOC) et la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI). Pour assurer la représentation de la communauté, LSD a également facilité la participation des membres de la communauté ivoirienne affectés par la centrale thermique d'Atinkou et le barrage hydroélectrique de Singrobo/Ahouaty, financés par la BAD.

À l'issue de cet atelier de deux jours, la société civile a formulé une série de recommandations à l'intention du MIR et des OSC qui assurent le suivi des projets financés par la BAD :

- Populariser et rendre visible le travail du MIR, notamment auprès des dirigeants communautaires, des professionnels des médias et des écoles (par exemple : par la production de vidéos sur le MIR) ;
- Promouvoir l'accès au MIR pour toutes les communautés au niveau national, car les communautés n'ont souvent pas les moyens ou les connaissances pour y accéder sans le soutien des ONG.
- Sensibiliser les communautés affectées à leurs droits sociaux, économiques et environnementaux ;
- Privilégier la communication directe avec les communautés, en utilisant des canaux de communication sûrs.



L'action communautaire face à la dépossession : l'expérience de la communauté Paten en Ouganda



Après plus d'un an de tentatives de dialogue avec les responsables de la mise en œuvre du projet, le clan Paten en Ouganda a déposé en octobre 2021 une plainte auprès du Mécanisme de recours indépendant (MIR) de la BAD, dénonçant de graves violations des droits humains résultant de la mise en œuvre du projet d'irrigation de Wadelai dans le district de Pakwach. Dans la plainte – déposée avec le soutien du Consortium ougandais pour la responsabilité des entreprises (UCCA) – le clan Paten a souligné l'acquisition forcée de leurs terres communautaires et les agressions contre les membres du clan, qui auraient été blessés par balle par les forces de sécurité alors qu'ils résistaient à la prise de contrôle forcée de leurs terres.

Initialement, le clan Paten avait consenti à offrir 365 acres de ses terres au projet ; cependant, le maître d'œuvre du projet (Coil Limited) s'est ensuite vu attribuer 365 hectares (correspondant à 901 acres) pour le projet.

À propos du projet

Le projet d'irrigation de Wadelai est l'un des quatre projets d'irrigation du « Projet d'amélioration des revenus agricoles et de conservation des forêts » (FIEFOC-2) de la BAD. Le projet vise à améliorer les revenus des ménages, la sécurité alimentaire et la résilience climatique grâce à une gestion durable des ressources naturelles et au développement des entreprises agricoles.

Il est cofinancé par le Fonds nordique de développement et le gouvernement ougandais.

Il est prévu de bénéficier à 31 000 ménages, de créer environ 1 000 opportunités de subsistance alternatives et de doter 1 400 personnes de compétences commerciales.

Attaques contre les défenseurs des droits humains

Après avoir exprimé leurs inquiétudes au sujet du projet, neuf chefs du clan Paten ont été arrêtés et emprisonnés, accusés de saboter le projet et de menacer de recourir à la violence. Deux fonctionnaires de la même communauté ont été empêchés de reprendre leur travail par le chef de l'administration Pakwach.

Le 10 août 2021, alors que la communauté tentait de résister à l'entrée forcée sur leurs terres de l'entreprise de construction du projet, des policiers et des officiers de l'armée des Forces de défense du peuple ougandais auraient tiré sur 16 membres de la communauté.

Les organisations de la société civile qui soutiennent la communauté de Paten ont également été prises pour cible. À l'été 2021, les responsables du gouvernement local du district de Pakwach ont révoqué le protocole d'accord signé avec l'organisation ougandaise Buliisa Initiative for Rural Development Organization (BIRUDO) et suspendu les activités de l'organisation dans le district de Pakwach en attendant les résultats de l'enquête.

Plaidoyer auprès des financiers

Suite à ces attaques contre la communauté, certains membres du groupe de travail des OSC de la BAD (International Accountability Project et la Coalition pour les droits humains dans le développement) ont soutenu la communauté en facilitant les contacts avec des partenaires qui ont fourni un soutien en matière de sécurité (Front Line Defenders) et ont mené différentes activités de plaidoyer (par exemple : auprès du Département du Trésor américain et des financiers du projet).

Lorsque la direction de la BAD a rejeté les préoccupations de la communauté, celle-ci a décidé de déposer une plainte. Le MIR a enquêté sur trois domaines :

- 1) le consentement de la communauté affectée à l'utilisation des terres communautaires pour le projet ;
- 2) des engagements significatifs des parties prenantes et des représailles contre les membres de la communauté ;
- 3) les impacts sur les moyens de subsistance et le manque de compensation.

Dans son rapport de conformité publié en juillet 2023, le MIR a constaté que la BAD n'avait pas respecté ses mesures de sauvegarde opérationnelles 1 et 2 (respectivement, sur l'évaluation environnementale et sociale et sur la réinstallation involontaire). Le rapport a confirmé que la Banque n'avait pas : effectué de vérifications préalables et élaboré un plan d'action de réinstallation lorsqu'il y a eu un changement dans la conception du projet ; procédé à une évaluation socio-économique appropriée et fourni une indemnisation adéquate ; et supervisé les consultations communautaires, qui n'étaient par conséquent pas ouvertes, accessibles, sensibles, inclusives et exemptes d'interférences extérieures.

Après avoir reçu le rapport, la Banque a élaboré un plan d'action de gestion pour remédier aux préjudices causés lors de la mise en œuvre du projet.

La voie à suivre

Les différentes interventions ont façonné le discours sur la centralité du leadership traditionnel dans l'administration des terres de Paten et ont souligné le pouvoir du chef de clan et du Conseil des anciens dans la conduite du développement de la communauté Paten. La communauté espère que les recommandations fournies par le MIR aideront à sortir de l'impasse actuelle du projet.



Des membres de la communauté Paten défilent dans la zone du projet d'irrigation de Wadelai

- **[Blog : Après les attaques, une communauté en Ouganda s'unit pour lutter pour ses terres \(par John Mwebe | IAP - avril 2022\)](#)**
- **[Enfin entendu : un suspendu pour qu'une communauté ougandaise puisse négocier avec le gouvernement et les investisseurs \(par John Mwebe | IAP - janvier 2024\)](#)**

Mises à jour de la BAD : un nouveau directeur pour le MIR

Le Mécanisme de recours indépendant (MIR) de la BAD est le mécanisme de redevabilité indépendant de l'institution et reçoit les plaintes concernant les atteintes à l'environnement et aux droits humains des communautés affectées par les projets. Le 1er septembre 2024, le directeur du MIR, David Simpson, a démissionné après 3 ans de service à ce poste. La sensibilisation et l'engagement continu des parties prenantes sont essentiels pour un MIR efficace, et le groupe de travail des OSC sur la BAD a envoyé à Simpson une lettre de remerciement en août 2024 pour reconnaître ses efforts visant à garantir que les OSC africaines sachent que le MIR existe et comprennent comment l'utiliser.

La BAD recrute actuellement un nouveau directeur du MIR. Le groupe de travail a envoyé une lettre au Conseil d'administration de la BAD pour s'assurer que le comité de sélection comprend des membres de la société civile et que les critères de sélection incluent les qualifications requises pour un directeur efficace du MIR. Ces critères comprennent l'expertise en matière de droits humains et la capacité à remédier aux déséquilibres de pouvoir entre les parties. Nous espérons voir le MIR continuer à développer sa capacité à être un canal de justice centré sur la communauté et un outil de gouvernance efficace pour la BAD.

[Lettre de remerciement à David Simpson](#)

Portrait of the month

À l'occasion des Assemblées annuelles 2024 de la BAD, Babacar Diouf, spécialiste en suivi des projets financés par la BAD à Lumière Synergie pour le Développement (LSD) – membre du groupe de travail sur la BAD – a été honoré par le Mécanisme indépendant de recours (MIR) de la BAD pour son engagement exemplaire en faveur de la responsabilité sociale.

Depuis la création de LSD en 2010, Babacar se consacre au suivi des projets financés par les institutions financières internationales au Sénégal, avec une attention particulière pour ceux financés par la BAD. Ses contributions les plus marquantes incluent son travail avec deux communautés affectées par le projet de centrale électrique à double combustible de Malicounda et la phase 1 du projet du Train Express Régional (TER) de Dakar. Grâce à ses efforts, ces communautés ont pu accéder au Mécanisme indépendant de recours de la BAD pour obtenir réparation des préjudices subis.

Babacar a non seulement facilité l'accès de ces communautés au MIR, mais il a également joué un rôle de conseiller, les aidant à naviguer dans les processus complexes de traitement des plaintes du MIR. Cette implication directe a renforcé la responsabilité des projets de la BAD, garantissant que les voix des populations affectées soient entendues et prises en compte.



Cependant, ce travail l'a également exposé à des représailles. En octobre 2022, il a été détenu pendant une semaine avec 24 membres du Collectif des impactés de la phase 2 du projet TER de Sébikotane. En recevant ce prix, Babacar a exprimé sa gratitude en déclarant : « *Ce prix est une formidable source de motivation pour poursuivre notre engagement envers les communautés. Je dédie ce prix à mes collègues de LSD, ainsi qu'aux hommes et femmes qui défendent courageusement les droits des communautés lorsque ceux-ci sont violés par des projets de développement censés leur être bénéfiques.* »

Tout le groupe de travail de la BAD félicite Babacar pour ce prix amplement mérité, qui souligne l'importance cruciale de la responsabilité et du respect des droits humains dans le développement durable.

En savoir plus

Et ensuite ?

OCTOBRE

25-27 octobre : Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI



NOVEMBRE

2 novembre : Journée internationale pour mettre fin à l'impunité des crimes contre les journalistes

11-24 novembre : COP29 (Azerbaïdjan)

25-27 novembre : Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains (Genève)

29 novembre : Journée de solidarité avec les Palestiniens de l'ONU

et Journée des femmes défenseuses des droits humains

DÉCEMBRE

9 décembre : Journée des défenseurs des droits humains

10 décembre : Journée des droits humains

Ressources utiles

- [Boîte à outils des OSC sur la BAD](#) (par le groupe de travail des OSC sur la BAD)
- [Boîte à outils anti-représailles](#) (par le MIR de la BAD)
- [Un guide des IAM](#) (par UCCA)

Abonnez-vous à la newsletter et restez en contact !

